Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9370899
Centre d'intérêt: 550

Synthèse régionale et provinciale des priorités et demandes d'aide des directions d'écoles secondaires en animation de vie étudiante. -- [Québec] : Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, Services aux étudiants, 1976.
49 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre: I.R.P.A.V.E. I. "Animation de vie étudiante; regroupement des élèves, activités étudiantes, organismes étudiants". Code: 16-5707.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire. Services aux étudiants

Descripteur(s): Vie étudiante * Animation * Ecole secondaire * Besoins * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Instrument d'évaluation et de planification à l'intention des cadres des écoles et des commissions scolaires, ce document se présente comme une synthèse régionale et provinciale des priorités et demandes d'aide de 103 directions d'écoles secondaires pour le développement et l'animation de la vie étudiante. Il se situe dans le cadre de l'opération d'Inventaire des réalisations et des priorités en animation de vie étudiante (I.R.P.A.V.E.). Il est divisé en deux chapitres. Le premier renferme le classement des priorités et demandes d'aide des écoles de chaque région. Le deuxième présente le classement des priorités et demandes d'aide pour l'ensemble des écoles de la province.

Type de document:

9370899

ANIMATION
de
VIE ETUDIANTE

16-5707

MEN: 1364

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

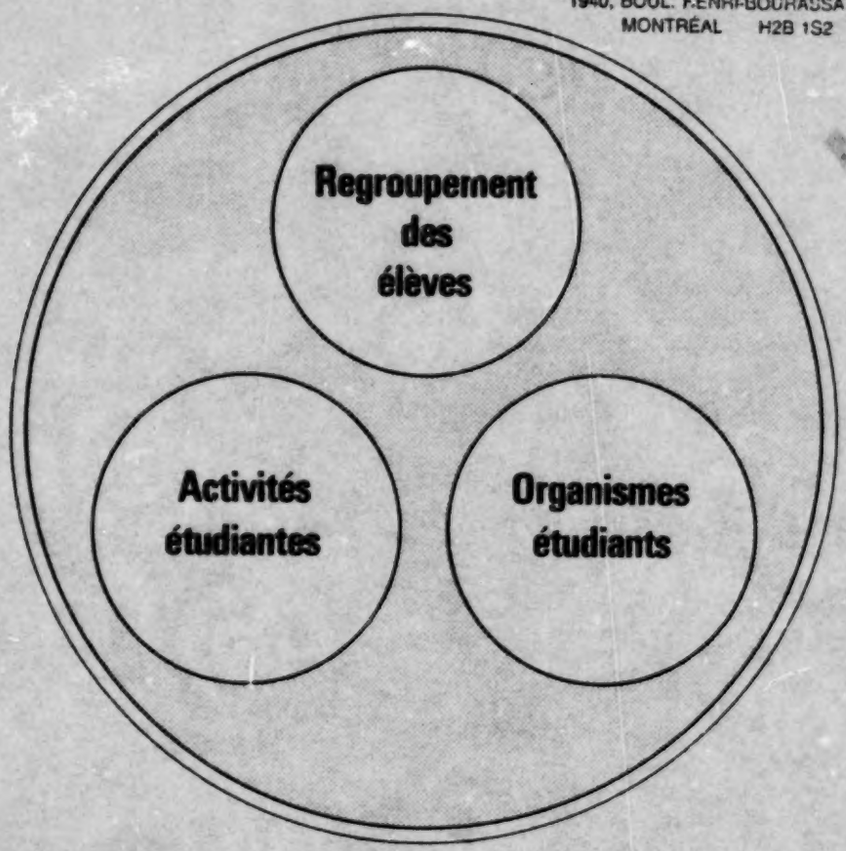

I. R. P. A. V. E. - I

Synthèse régionale et provinciale des priorités et demandes d'aide des directions d'écoles secondaires en animation de vie étudiante

Services aux étudiants

Documents réalisés par les S.A.E. du ministère de l'Education

Titre	No de code
1- Invitation à un environnement scolaire dynamique	16-5500
2- Implantation et intégration des activités étudiantes	16-5501
3- Des environnements scolaires dynamiques, ça se peut?	16-5502
4- Inventaire d'expériences en environnement scolaire	16-5503
5- Activités éducatives	16-5504
6- Surveillance éducative des élèves en dehors des heures de cours	16-5505
7- IRPAVE I - Synthèse régionale et provinciale des priorités et demandes d'aide des directions d'écoles secondaires en animation de vie étudiante	16-5707
8- IRPAVE II - Répertoire d'expériences sur le regroupement des élèves au niveau secondaire	16-5508
9- IRPAVE II - Répertoire d'expériences d'intégration des activités étudiantes au niveau secondaire	16-5509
10- IRPAVE II - Répertoire d'expériences sur les organismes étudiants au niveau secondaire	16-5510
11- L'encadrement des élèves, la tâche des enseignants et la convention collective	16-5511
12- Répertoire d'activités et estimation des ressources humaines	16-5512
13- Encadrement des élèves, récupération, surveillance et activités étudiantes extra-scolaire (guide pour la répartition des tâches d'encadrement au secondaire)	16-5522
14- Encadrement des élèves - Extraits de l'entente provinciale et de quelques ententes locales.	16-5523
15- Guide pour l'évaluation des activités de type B-C-D (niveau secondaire)	16-5533

9370899

PRESENTATION

Grâce en particulier à l'appui des directeurs des Services aux Etudiants des commissions scolaires, l'équipe du secteur de l'animation de la vie étudiante de la D.G.E.E.S., avec la collaboration des agents de développement pédagogique en vie étudiante et de quelques professionnels des bureaux régionaux, entreprenait, en janvier 1976, auprès des écoles secondaires, une vaste opération d'Inventaire des Réalisations et des Priorités en Animation de Vie Etudiante (I.R.P.A.V.E.).

Cette opération visait à permettre à l'équipe centrale des Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S. et aux différents comités régionaux de vie étudiante d'en arriver à une meilleure connaissance du niveau de développement des écoles secondaires dans les domaines du secteur de l'animation de la vie étudiante: regroupement des élèves en cellules-communautés, activités étudiantes, organismes étudiants, perfectionnement en animation. Cette connaissance plus approfondie des écoles secondaires leur permettrait de mieux orienter l'aide et le support qu'ils désirent fournir aux écoles afin de répondre plus adéquatement à leurs priorités et à leurs besoins.

Le document que nous vous présentons, le premier d'une série de six (6) productions de l'opération I.R.P.A.V.E., se présente comme un instrument d'évaluation et de planification à l'intention des cadres des écoles et des commissions scolaires. Les informations contenues dans ce document pourrons, nous l'espérons, leur être profitables dans leur souci d'améliorer la qualité de la vie et de l'éducation des élèves de leur communauté scolaire.

Nous voulons remercier les treize (13) professionnels, agents de développement pédagogique en vie étudiante et intervenants des bureaux régionaux, qui ont été les principaux artisans de cet instrument et les cent trois (103) directions d'écoles qui les ont accueillis avec tant de disponibilité à un moment difficile de l'année scolaire.

La version finale de ce texte a été préparée grâce au travail d'analyse de mademoiselle Louise Gagnon, étudiante en sociologie de l'Université Laval, et elle a été rédigée par monsieur Côme Dupont, des Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S., à qui nous adressons nos remerciements les plus sincères.

L'EQUIPE DES SERVICES AUX
ETUDIANTS DE LA D.G.E.E.S.

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION 1

Chapitre I

Synthèse régionale des priorités et demandes d'aides des directions d'écoles secondaires en animation de vie étudiante.

1. Région du Bas St-Laurent - Gaspésie (01) 4
2. Région du Saguenay - Lac St-Jean (02) 8
3. Région de Québec (03) 13
4. Région de Trois-Rivières (04) 17
5. Région des Cantons de l'Est (05) 22
6. Région de Montréal-Sud (06 Sud) 23
7. Région de Montréal-Centre (06 Centre) 24
8. Région de Montréal-Nord (06 Nord) 26
9. Région de l'Outaouais (07) 31
10. Région du Nord-Ouest (08) 34
11. Région de la Côte-Nord (09) 35

Chapitre II

Synthèse provinciale des priorités et demandes d'aide des directions d'écoles secondaires en animation de vie étudiante.

1. Synthèse provinciale des priorités 38
2. Synthèse provinciale des demandes d'aide 42

CONCLUSION 47

INTRODUCTION

Le document que nous soumettons à votre attention se présente comme une synthèse régionale et provinciale des priorités et des demandes d'aide de cent trois (103) directions d'écoles secondaires pour le développement de l'animation de la vie étudiante.

Ces écoles ont été échantillonnées à partir des critères suivants:

. un minimum de dix (10) écoles secondaires par région administrative;

. des écoles secondaires polyvalentes ayant les caractéristiques du milieu socio-économique de la région.

Dans chaque région administrative un responsable, A.D.P. en vie étudiante ou professionnel du bureau régional d'éducation, a rencontré personnellement les directeurs d'écoles choisies et à l'aide d'un questionnaire et d'une grille de validation a tenté de connaître les priorités de développement de ces écoles en animation de vie étudiante et le type d'aide dont elles avaient besoin.

Une étudiante en sociologie de l'Université Laval a dépouillé tous les cahiers reçus et classifié les informations pour en dégager une synthèse ordonnée pour chaque région et pour la province.

NOUS SOUHAITONS QUE LES CADRES DES SERVICES AUX ETUDIANTS DES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES COMITES LOCAUX (C.L.V.E.) ET REGIONAUX (C.R.V.E.) DE VIE ETUDIANTE SAURONT LES ANALYSER, LES INTERPRETER ET SURTOUT Y DONNER SUITE.

Le document est divisé en deux chapitres. Le premier chapitre présente le classement des priorités et demandes d'aide des écoles de chaque région. Le deuxième chapitre présente le classement des priorités et demandes d'aide pour l'ensemble des écoles de la province.

CHAPITRE I

SYNTHESE REGIONALE DES PRIORITES ET DEMANDES D'AIDE DES DIRECTIONS D'ECOLES SECONDAIRES

1. Région du Bas St-Laurent - Gaspésie (01)

1.1 Nombre d'écoles visitées:

Six (6) écoles secondaires polyvalentes desservant une population totale de 9925 élèves.

1.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Perfectionnement en animation: 5 écoles

- Les Services aux Etudiants ont lancé des idées motivantes pour le milieu scolaire mais il faut maintenant prévoir les interventions de formation des éducateurs les habilitant à assumer les changements proposés.

- Deux clientèles en particulier n'ont pas été suffisamment sensibilisées à la philosophie qui est véhiculée dans les dossiers du secteur de l'animation: les commissaires et les enseignants. Une approche appropriée à ces niveaux devrait être pensée par la D.G.E.E.S. et les directeurs des Services aux Etudiants.

Regroupement des élèves: 5 écoles

- Les principaux demandent un support technique à l'implantation de projets.

- On souhaite qu'en regard de ce dossier, les Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S. et des commissions scolaires amorcent ou accentuent des recherches et

des approches auprès des Services de l'Organisation de l'enseignement et des programmes pour repenser la promotion par matière et l'assouplissement des contenus académiques.

Organismes étudiants: 3 écoles Activités étudiantes: 2 écoles

1.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Support technique aux écoles dans l'élaboration de leurs projets: 5 écoles

. Les principaux demandent aux Services aux Etudiants de la commission de mettre à la disposition des écoles des ressources techniques comme support à l'implantation et à l'analyse des projets éducatifs des écoles.

. Les principaux demandent entre autre chose des instruments d'analyse et d'évaluation et des mécanismes d'implantation.

. Ils demandent aux Services aux Etudiants de continuer l'effort de procurer aux écoles des documents d'information pratiques sur les projets des autres régions, genre bottins d'expériences.

Soutien des personnes-ressources: 2 écoles

. Les principaux souhaitent avoir l'aide des personnes-ressources, quelle que soit leur provenance dans le

réseau des Services aux Etudiants, qui soient capables d'aider les équipes de gestion à analyser leur organisation et à faire des recherches préliminaires à l'élaboration de projets éducatifs.

. On souhaite que les Services aux Etudiants des commissions scolaires s'entendent avec le bureau régional pour assurer la mise sur pied d'une équipe ressource qui soit un support aux écoles pour l'implantation de leurs projets éducatifs.

. Enfin, les écoles demandent que les Services aux Etudiants mettent en disponibilité, au niveau provincial, une équipe de consultants aidant les écoles à apporter les correctifs nécessaires à leur organisation et apportant un soutien à l'innovation.

Communication plus personnalisée avec le réseau des Services aux Etudiants: 2 écoles

. On souhaite que le réseau de communication des Services aux Etudiants, de la D.G.E.E.S. aux écoles, qu'on juge suffisamment intéressant, soit davantage accentué et personnalisé.

. Que le réseau de communication entre les écoles devienne une réalité pour l'année 1976-1977 et que les Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S. et des commissions scolaires élaborent leur stratégie en fonction de ce réseau.

. On demande à la direction des Services aux Etudiants de repenser l'allocation des ressources à l'école: qu'on privilégie l'approche préventive plutôt que curative, qu'on accorde plus de ressources en animation.

2. Région du Saguenay - Lac St-Jean (02)

2.1 Nombre d'écoles visitées :

Onze (11) écoles secondaires, dont sept (7) polyvalentes, desservant une population totale de 20987 élèves.

2.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Activités étudiantes: 7 écoles

. Aménager les horaires de façon à faciliter davantage l'intégration des activités étudiantes.

. Organiser un nouveau système d'accréditation pour les activités étudiantes.

. Encourager les activités parascolaires.

Perfectionnement en animation: 6 écoles

. L'organisation de stages de formation en animation et en stratégie d'intervention serait très souhaitable.

. Besoin de personnes-ressources pour l'animation des professeurs.

. Les principaux aimeraient avoir des programmes plus concrets de perfectionnement pour les différentes catégories de personnel en animation. Ils voudraient être mieux informés des possibilités actuelles de perfectionnement.

. Des principaux désireraient que:

- soit revalorisé le rôle de principal-adjoint à la vie étudiante;

- soit engagé un personnel adéquat en animation et d'encadrement;

- soient engagés des chefs de groupes en vie étudiante.

Encadrement des élèves: 4 écoles

. Que du personnel d'encadrement et des chefs de groupes en animation soient engagés afin de pouvoir assurer une meilleure identification, personnalisation.

Organismes étudiants: 4 écoles

. Il faudrait permettre l'organisation et la vie du conseil étudiant.

. Fournir une structure qui assure la représentation des étudiants, leur donner les instruments nécessaires à leur prise en main.

Autres priorités

. Etudier le phénomène du drop out.

. Favoriser l'implantation du concept d'environnement scolaire dynamique.

. Favoriser les communications entre les différents agents de l'éducation, les amener à travailler aux objectifs de l'école.

. Améliorer, assainir l'administration afin d'humaniser l'école.

2.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Communication accrue dans le réseau des Services aux Etudiants: 10 écoles

. Les principaux souhaitent une meilleure collaboration entre les différents services de la D.G.E.E.S. et entre les différents services de la commission scolaire régionale.

. La commission régionale devrait avoir une politique régionale et une gestion concertée dans les différents dossiers.

. Les écoles souhaitent recevoir plus d'informations (documents) sur les différents dossiers.

. Il y a un manque de communication entre les écoles, la commission scolaire et la D.G.E.E.S.. Nous avons expérimenté une rupture de communication: bien des informations venant de la D.G.E.E.S. sont arrêtées au niveau de la régionale. Nous avons reçu ces informations de l'A.D.P. à l'occasion de l'opération I.R.P.A.V.E.. Si nous les avions reçues avant, nous serions engagés dans un processus de changement.

. Nous avons été étonnés de constater le volume de documentation disponible à la D.G.E.E.S. et à la commission régionale, documentation qui ne se rend pas à l'école.

. On n'a l'impression que nos demandes ne se rendent pas jusqu'en haut: coupure de communication. On demande à la commission scolaire de transmettre les vrais besoins des écoles à qui de droit.

. Que le C.R.V.E. travaille sur des problèmes touchant les écoles et que les écoles soient informées des travaux du C.R.V.E..

. Que les Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S. organisent une meilleure distribution de ses différentes productions.

. On suggère qu'il y ait une ou deux rencontres par année du C.R.V.E. et des principaux-adjoints à la vie étudiante, pour établir les priorités de développement. Qu'il y ait par la suite une meilleure communication des services de la commission avec les principaux et leurs adjoints.

Support aux écoles dans l'élaboration de leurs projets éducatifs: 10 écoles

. Les principaux désirent recevoir plus de documentation sur les différents dossiers.

. Les services de personnes-ressources (A.D.P. et professionnel du bureau régional d'éducation) sont très utiles pour animer et susciter de nouvelles expériences.

. Le type d'aide reçue du professionnel du bureau régional et de l'A.D.P. répondait à nos besoins. Ils n'ont rien imposé mais ils ont fait en sorte que le personnel choisisse lui-même la voie qui lui convenait; ils ont adopté des stratégies d'intervention qui ont permis de cheminer. C'est de ce type d'aide dont nous avons besoin.

. La commission scolaire devrait fournir plus d'informations aux écoles et ces services devraient être plus disponibles aux écoles.

Autres besoins

. Il faudrait avoir plus de personnel dans les écoles pour l'animation, l'évaluation et la recherche. C'est dans les écoles que se réalisent les opérations, il devrait donc y avoir plus de personnel qu'à la commission.

. Le M.E.Q. devrait finalement établir et publier les finalités de l'éducation.

. Que la D.G.E.E.S. soit logique et conséquente: qu'en prônant la philosophie de l'environnement scolaire dynamique, des activités étudiantes intégrées et des regroupements, elle accorde plus de personnel d'encadrement et plus de budget.

3. Région de Québec (03)

3.1 Nombre d'écoles visitées :

Vingt (20) écoles secondaires polyvalentes desservant une population totale de 31205 élèves.

3.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Activités étudiantes: 12 écoles

. Plus de personnel en animation.

. Un système d'évaluation et d'accréditation des activités étudiantes reconnu par le ministère de l'Education.

. Des informations sur les expériences des autres écoles.

. Améliorer l'organisation du parascolaire.

. Favoriser l'engagement de techniciens en loisirs.

. Favoriser l'utilisation des ressources du milieu.

. Que les écoles qui ont intégré les activités étudiantes soient encouragées par une augmentation de leur budget.

. Fournir du support aux animateurs d'activités intégrées: comment préparer une activité, comment l'animer, comment supporter une responsabilité dans ce domaine.

[redacted]

[redacted]

[redacted]

. La valorisation du professionnel et du secondaire pratique.

. Le service de placement étudiant.

. Aide aux élèves marginaux (drop in).

. Aide aux étudiants venant des régions extérieures (accueil, animation) pour mieux assurer leur intégration à l'école et au milieu.

. Intégration de l'école dans le milieu socio-économique.

. Application du Règlement numéro 7.

3.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Information sur des expériences réalisées dans d'autres écoles: 6 écoles

. Fournir de la documentation sur les expériences réalisées ailleurs et sur leur évaluation (genre bottin d'expériences) et leur appréciation.

. Que des personnes du réseau des Services aux Etudiants visitent les écoles et fournissent des documents de ressourcement sur des projets d'encadrement et de regroupement vécus ailleurs.

Animation du personnel des écoles: 3 écoles

. Que l'on organise des rencontres des personnes oeuvrant

en animation de la vie étudiante (réseau des principaux-adjoints à la vie étudiante).

. Qu'une personne de l'équipe des Services aux Etudiants de la commission passe au moins une journée dans chaque école par mois pour fournir aide et support à l'organisation et à l'évaluation de son projet éducatif.

4. Région de Trois-Rivières (04)

4.1 Nombre d'écoles visitées :

Dix-huit (18) écoles secondaires, dont douze (12) polyvalentes, desservant une population totale de 28471 élèves.

4.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Perfectionnement en animation: 13 écoles

. Que le ministère de l'Education dote l'école de moyens et de stratégies susceptibles de fournir un perfectionnement en animation aux professeurs pour qu'ils soient des éducateurs et des animateurs.

. Que les professeurs puissent être recyclés au niveau de l'animation.

. On souhaite que tous les professeurs soient des animateurs et qu'ils forment une équipe multidisciplinaire avec les consultants. En conséquence, on demande que le ministère de l'Education et la commission scolaire institutionnalisent du perfectionnement en ce sens, genre session en animation, pour tout le personnel qui encadre l'élève.

. Faire en sorte qu'il y ait des possibilités pour les professeurs de se recycler en animation. Qu'en conséquence, les politiques et les règlements du ministère de l'Education revalorisent l'enseignement par l'animation de la vie étudiante.

. Que le ministère de l'Education rende possible aux professeurs de suivre des sessions de cours en animation qui soient "créditables". Qu'il indique les personnes-ressources.

. Instaurer un régime de recyclage continu pour les professeurs dans une perspective de pédagogie prospective. Qu'on nous dise comment les "dé.spécialiser".

Activités étudiantes: 9 écoles

. Que le ministère de l'Education et la commission scolaire fasse en sorte que le temps consacré à la vie étudiante soit considéré au même titre que l'enseignement: comme un temps d'école.

. Que les matières académiques soient moins envahissantes sur les activités étudiantes.

. Que les activités étudiantes débouchent sur des productions, une accréditation.

. Favoriser le développement des sports à l'école.

Encadrement (regroupement des élèves): 9 écoles

. Que le ministère de l'Education et la commission scolaire fournissent des informations et des stratégies pour réaliser les regroupements des élèves.

. L'encadrement des élèves est difficile à réaliser et

demande beaucoup d'énergie de la part des professeurs. Le ministère de l'Education et les commissions scolaires devraient proposer un programme pour remédier à cette lacune. Ces organismes devraient offrir des conditions qui favorisent le regroupement.

. Le regroupement comme facteur de soutien à l'élève est faible pour ceux de secondaire V qui se retrouvent dans sept (7) groupes différents. Que le ministère de l'Education rende possible des groupes fixes pour les élèves de ce niveau.

. Que le ministère de l'Education et la commission scolaire fournissent des modèles de regroupement qui se sont réalisés dans d'autres écoles.

. Réduire le ratio professeur/élèves à 1/15 pour faciliter l'encadrement.

. Qu'on fournisse aux écoles des modèles d'intégration des activités d'apprentissage dans les formules d'encadrement.

Autres priorités

. Animation des élèves sur l'heure du midi.

. Aménagement des programmes afin de répondre aux besoins individuels et collectifs des élèves.

. Décentralisation de la gestion au niveau des écoles.

. L'évaluation (activités étudiantes - école).

4.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Support technique aux écoles dans l'élaboration de leurs projets éducatifs: 8 écoles

. Que l'on fournisse aux écoles des instruments d'évaluation du développement des élèves et des expériences réalisées chez elles.

. Que l'on fournisse aux écoles un instrument permettant la cueillette et l'étude des besoins du milieu; un instrument scientifique qui permette de faire une évaluation de type diagnostic sur le cheminement des élèves plutôt que sur les résultats scolaires.

. Fournir aux écoles un bottin des expériences réalisées dans les différentes écoles.

. Fournir aux écoles des guides présentant des modèles d'encadrement des élèves et d'intégration des activités étudiantes.

. Fournir des savoir-faire aux professeurs des unités de formation pour leur permettre de réaliser l'apprentissage individuel.

. Qu'on fournisse aux écoles une étude sur les caractéristiques spécifiques de l'encadrement des élèves au 1er cycle du secondaire et au 2ème cycle.

Addition de personnel d'animation: 8 écoles

. Que le ministère de l'Education et la commission scolaire autorisent l'engagement d'animateurs de la vie étudiante à plein temps dans chaque école ou d'un animateur pédagogique.

Autres demandes

. Qu'il y ait "suivi" et "cohérence" entre les divers services de la D.G.E.E.S..

. Que le système scolaire soit organisé de telle sorte que les objectifs et les priorités du monde de l'éducation soient identifiés par l'école et non comme actuellement par la D.G.E.E.S. où il y a confusion, et non par la commission scolaire où il y a dichotomie entre administration, enseignement et vie étudiante.

. Que le ministère de l'Education facilite l'encadrement humain dans les écoles en subdivisant l'année scolaire en trois sessions de soixante (60) jours. Qu'il y ait des sessions d'examens plus fréquentes (actuellement le bulletin scolaire est une contrainte à l'encadrement humain, les rythmes du programme actuel priment sur le rythme individuel des élèves).

. Que les programmes du niveau secondaire soient réaménagés de façon à mieux répondre aux besoins des élèves.

. Que les écoles aient plus d'autonomie.

5. Région des Cantons de l'Est (05)

5.1 Nombre d'écoles visitées:

Deux écoles seulement nous ont fourni des informations. L'absence d'un collaborateur suffisamment libéré ne nous a pas permis de réaliser l'opération I.R.P.A.V.E. dans cette région (3019 élèves).

5.2 Priorité et demande d'aide:

La priorité des deux écoles porte sur l'encadrement des élèves et plus précisément sur la formation de cellules-communautés.

Ces deux écoles souhaitent la présence, durant les journées pédagogiques, de personnes-ressources capables de fournir aux professeurs des informations sur les objectifs et les principes psychologiques et pédagogiques qui sont à la base de la formation de telles cellules, les techniques de regroupement, les structures et la dynamique nécessaires à la formation de ces cellules-communautés.

6. Région de Montréal-Sud (06 Sud)

6.1 Nombre d'écoles visitées :

Dans cette région aussi l'absence d'un collaborateur suffisamment libéré ne nous a pas permis de réaliser l'opération I.R.P.A.V.E. selon la stratégie adoptée dans la plupart des autres régions. Six (6) écoles polyvalentes seulement nous ont fourni des informations (8703 élèves).

6.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Regroupement des élèves: 3 écoles

- Evaluation scientifique des projets d'encadrement de secondaire I et II.
- Regroupement des élèves du 2ème cycle.

Activités étudiantes: 2 écoles
Perfectionnement en animation: 1 école
Surveillance éducative en dehors des heures de cours: 1 école

6.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance :

Support technique aux écoles: 4 écoles

- Documents, films, conférences, instruments de travail pour la promotion du regroupement des élèves et l'évaluation des projets en cours.

7. Région Montréal-Centre (06 Centre)

7.1 Nombre d'écoles visitées:

Neuf (9) écoles secondaires polyvalentes desservant une population totale de 15738 élèves.

7.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Perfectionnement en animation: 3 écoles
Regroupement des élèves en cellules-communautés: 2 écoles
Activités étudiantes: 2 écoles
Apprentissage modulaire individuel: 1 école
Module de géographie: 1 école
Engagement de techniciens en loisirs: 1 école

7.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Support technique aux écoles: 4 écoles

- Informations écrites en anglais sur l'intégration des activités étudiantes.
- Suggestions pour l'animation des professeurs et des élèves.
- Présenter des modèles d'intégration d'activités étudiantes au profil des élèves qui ont été couronnés de succès.
- Proposer des organigrammes d'organisation de l'école par secteur.

. Présenter des idées d'ateliers pour les professeurs et les élèves.

. Que lors des sessions inter-étapes des personnes-ressources aident les professeurs à devenir des animateurs.

Autres demandes

. Baisser le ratio maître-élèves.

. Arrêter de couper dans le personnel de direction des écoles.

. "If student life" is an important aspect of the school programme, then schools should be given help of a realistic nature.

No programme of this type can possibly succeed unless someone is available to animate and coordinate both "in-school" and "out-of-school" activities. Most schools the size of Northmount have difficulty identifying someone who can undertake this task.

Perhaps teaching training institutions should be helping by:

- educating teachers generally in the concept of "student life";
- offering training courses for teachers interested in developing skills that would help them function in a programme of activities.

8. Région de Montréal-Nord (06 Nord)

8.1 Nombre d'écoles visitées :

Quinze (15) écoles secondaires polyvalentes desservant une population totale de 29578 élèves.

8.2 Classement des priorités par ordre d'importance :

Activités étudiantes: 13 écoles

. Préciser les objectifs des activités étudiantes afin de mieux les évaluer.

. Susciter un intérêt renouvelé à l'esprit de l'olympisme et par voie de conséquence à la nécessité de développer un bon conditionnement physique.

. Intensifier les activités qui socialisent et renforcent le sentiment d'appartenance au groupe.

. Organiser des cellules de ligues sportives pour faciliter l'encadrement des élèves.

. Favoriser les activités spontanées pendant les heures de cours.

. Instrumenter les étudiants pour qu'ils deviennent plus actifs durant les moments libres.

. Favoriser et développer les activités parascolaires.

. Créer des situations qui permettent à l'élève de se

dépasser sur tous les plans: intellectuel, social, moral.

Encadrement (regroupement) des élèves: 10 écoles

. Regroupement des professeurs en équipes multidisciplinaires pour soutenir les structures de regroupement des élèves en cellules-communautés.

. Encadrer les élèves en cellules pour leur fournir un lieu d'appartenance.

. Intensifier le travail des tuteurs pour accentuer l'encadrement des élèves.

. Que l'encadrement en cellules-communautés vaille autant pour le plan académique que pour le plan des activités étudiantes.

. Rendre plus fréquent le temps passé en petits groupes.

Perfectionnement en animation: 2 écoles

. Engager des techniciens en loisirs pour encadrer et animer des activités de masse.

Autres priorités

. Varier les situations d'apprentissage, multiplier et valoriser les centres de ressources, rendre l'apprentissage plus intéressant, plus motivant et plus concret.

. Développer des programmes par objectifs.

. Favoriser en tout temps l'amélioration de la langue parlée et écrite.

. Encourager l'action de l'équipe de pastorale et de formation humaine et chrétienne dans l'école confessionnelle.

. Développer l'association étudiante.

8.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Soutien technique aux écoles dans l'élaboration de leurs projets: 14 écoles

. Nous fournir de l'information et de la documentation sur les dossiers.

. Nous appuyer dans notre recherche pour intégrer les activités étudiantes et réaliser l'horaire modulaire flexible.

. Avoir la possibilité d'échanger au niveau de notre région entre gens impliqués dans des projets communs.

. Organiser des congrès des professeurs qui leur permettraient d'entrer en contact avec diverses innovations. Organiser des journées d'ateliers multiples pour les professeurs de la région durant ces journées pédagogiques.

. Recevoir de l'information sur les expériences réalisées ailleurs (7 écoles).

. Fournir des instruments de support pédagogique et administratif afin d'éveiller l'imagination et la créativité des professeurs.

. Offrir aux animateurs de vie étudiante appui, support et instrumentation.

. Soutenir, instrumenter, informer. Savoir ce qui se fait ailleurs est un stimulant et ça donne des idées.

. Possibilité d'aller constater sur place les expériences qui nous sont rapportées.

Ressources humaines et matérielles: 5 écoles

. Qu'on engage des personnels dans les Services aux Etudiants.

. Que le ministère de l'Education fournisse les ressources humaines, techniques et matérielles pour rendre opérationnalisables les formes d'encadrement qu'il préconise.

. Que le cadre administratif des écoles permette à plus de professeurs de s'engager dans l'encadrement des élèves.

. Que des personnes-ressources soient disponibles sur demande.

Autres demandes

. Que les Services aux Etudiants s'intègrent à la vie de l'école.

. Que la priorité d'humaniser les écoles deviennent une priorité de l'administration.

9. Région de l'Outaouais (07)

9.1 Nombre d'écoles visitées :

Huit (8) écoles secondaires polyvalentes desservant une population totale de 11601 élèves.

9.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Intégration des activités étudiantes: 6 écoles
Regroupement des élèves: 5 écoles
Perfectionnement en animation: 4 écoles
Organismes étudiants: 4 écoles

9.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Support technique aux écoles: 7 écoles

. Tutorat

Qu'on offre aux écoles un instrument d'analyse et d'évaluation de la formule de tutorat: connaître la perception que les enseignants ont de leur rôle et la perception qu'a l'élève de l'enseignant qui intervient en tant que tuteur.

. Organismes étudiants

Trois (3) écoles demandent à recevoir de l'information sur les coopératives étudiantes et les associations. On aimerait savoir ce qui se fait ailleurs. On aimerait aussi avoir un instrument d'analyse et d'évaluation du fonctionnement de ces organismes. Enfin, un guide sur la création et l'animation de ces organismes

serait utile (aspect légal relatif à l'incorporation des coopératives, autonomie et participation des élèves à la prise de décision dans l'école).

. Perfectionnement

Cinq (5) écoles demandent à recevoir un instrument qui leur permettrait de connaître les besoins de perfectionnement des enseignants. Ces écoles aimeraient aussi être informées sur les expériences de perfectionnement des autres commissions scolaires et polyvalentes et connaître les ressources qu'elles ont utilisées.

. Activités étudiantes

Trois (3) écoles demandent à recevoir des informations sur les expériences réalisées dans d'autres écoles dans le le domaine des activités étudiantes. On demande en outre un instrument qui permettrait d'identifier les besoins des étudiants en ce domaine. Enfin, un guide pour aider à motiver élèves et professeurs serait utile.

. Regroupement des élèves

Deux (2) écoles demandent à recevoir de l'information sur les expériences réalisées ailleurs, en particulier des écoles qui ont réussi à solutionner le problème du chevauchement (décloisonnement): des personnes-ressources capables d'aider la direction de l'école à faire le point sur ces expériences, les aider à analyser ces expériences et identifier la littérature qui pourrait aider.

Autres demandes

. Le personnel d'encadrement est insuffisant et celui qui est affecté à ces tâches est payé par des sommes inadmissibles aux subventions d'équilibre budgétaire. On demande aux commissions scolaires de trouver les moyens d'aménager les ressources de façon à satisfaire ces besoins d'encadrement sans diminuer les besoins pédagogiques.

. Définir le type d'aide que la commission scolaire peut apporter à l'école. Que la D.G.E.E.S. élabore un instrument qui permettrait à l'école d'identifier ses besoins par rapport à la commission scolaire.

. Identifier les personnes-ressources que l'on pourrait consulter et qui pourraient fournir un feedback sur l'organisation de l'école.

10. Région du Nord-Ouest (08)

10.1 Nombre d'écoles visitées:

Trois (3) écoles secondaires desservant une population totale de 2631 élèves. L'absence d'un collaborateur suffisamment libéré ne nous a pas permis de réaliser l'opération I.R.P.A.V.E. dans cette région.

10.2 Classement des priorités par ordre d'importance :

Activités étudiantes: 2 écoles

. Implanter un système d'activités étudiantes intégrées à l'horaire.

Encadrement des élèves: 2 écoles

. Créer un sentiment d'appartenance à l'école par la mise en place de formules d'encadrement.

Services personnels aux élèves: 1 école

10.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

. Recevoir de l'information sur des expériences réalisées dans le domaine des activités étudiantes et du regroupement.

. Support pédagogique.

11. Région de la Côte-Nord (09)

11.1 Nombre d'écoles visitées:

Cinq (5) écoles secondaires desservant une population totale de 7125 élèves.

11.2 Classement des priorités par ordre d'importance:

Activités étudiantes: 5 écoles
Regroupement des élèves: 4 écoles
Organismes étudiants: 2 écoles
Perfectionnement en animation: 2 écoles

11.3 Classement des demandes d'aide par ordre d'importance:

Support technique aux écoles: 3 écoles

. Recevoir les publications disponibles sur les dossiers de la vie étudiante.

. Recevoir le matériel nécessaire à la réalisation des projets (on est loin, donc oublié et ça coûte cher).

Perfectionnement en animation: 3 écoles

. Fournir aux enseignants des stages de perfectionnement.

. Organiser des rencontres régionales de réflexion.

. Offrir des sessions intensives de formation aux personnes affectées aux activités étudiantes et aux organismes étudiants.

Aide de personnes-ressources: 3 écoles

. Recevoir la visite de personnes-ressources de niveau régional ou provincial pour améliorer les concepts, les clarifier et les préciser.

. Que les professeurs reçoivent des personnes-ressources provinciales ou régionales le même type d'aide reçue par les principaux: réflexion et recherche sur les concepts, les stratégies et les processus de changement.

Autre demande

. Une augmentation du personnel dans les écoles qui permettrait de fonctionner avec des groupes de 10, 15, 20 ou 25 élèves afin de respecter les choix des élèves.

CHAPITRE II

SYNTHESE PROVINCIALE DES PRIORITES ET DEMANDES D'AIDE DES DIRECTIONS D'ECOLES SECONDAIRES

1. Synthèse provinciale des priorités

Classement des priorités par ordre d'importance:

Activités étudiantes: 60 écoles

. Aménager les horaires de façon à faciliter davantage l'intégration des activités étudiantes au profil scolaire de l'élève et à la tâche des enseignants.

. Organiser un système d'évaluation et d'accréditation des activités étudiantes qui soit reconnu par le ministère de l'Education.

. Encourager le développement du parascolaire en particulier du sport et de l'olympisme.

. Favoriser l'engagement de techniciens en loisirs et augmenter le personnel en animation (animateurs à plein temps, conseillers pédagogiques en animation).

. Préciser les objectifs éducatifs des activités étudiantes afin d'en favoriser l'évaluation.

Regroupement des élèves: 53 écoles

. Repenser les modalités d'application des principes pédagogiques de promotion par matière, de décloisonnement, afin de favoriser le regroupement des élèves à tous les niveaux et pour la totalité de l'activité éducative.

. Engager des chefs de groupes et du personnel responsable de l'encadrement des élèves.

. Développer la formule du tutorat.

. Définir des modèles d'encadrement pour le 1er cycle et le 2ème cycle et fournir les conditions qui favorisent des modes de regroupement.

. Ecrire un guide sur les principes psychologiques et pédagogiques qui sont à la base de la formation de regroupements, les techniques de regroupement, les structures et la dynamique nécessaires à la formation de ces regroupements.

. Faire des évaluations scientifiques des projets de regroupement des élèves.

. Regrouper les professeurs et le P.N.E. en équipes multidisciplinaires pour soutenir les structures de regroupement des élèves.

Perfectionnement en animation: 36 écoles

. Définir des programmes de formation qui visent à développer chez les enseignants, les cadres et les commissions, une conception et une pratique pédagogiques qui soient dans la ligne des idées mises de l'avant par l'équipe des Services aux Etudiants: activité éducative de type organique, environnement scolaire dynamique.

. Fournir des programmes de perfectionnement concrets et

adaptés aux différentes catégories de personnel: animation, encadrement, enseignement, direction.

. Fournir des informations sur les ressources disponibles pour le perfectionnement: ressources humaines, physiques et financières. Informer les écoles sur les programmes en cours.

. Que les politiques et règlements du ministère de l'Education revalorisent la pédagogie de l'animation dans l'enseignement et que les organismes responsables accordent une importance accrue à la formation en psycho-pédagogie dans les programmes de formation des enseignants.

Organismes étudiants: 17 écoles

. Fournir aux élèves des guides qui leur permettent de se donner une structure qui leur assure une réelle représentation et une réelle participation dans la vie de l'école.

. Qu'on offre du perfectionnement aux enseignants qui sont conseillers auprès des associations étudiantes.

. Qu'on offre aux élèves un guide pour la création et l'animation de coopératives étudiantes.

Autres priorités

. Favoriser l'implantation du concept d'environnement scolaire dynamique.

. Etudier le phénomène du "drop out" et du "drop in".

. Améliorer les communications entre les différents agents de l'éducation.

. Améliorer et assainir l'administration.

. Animation des élèves en dehors des heures de cours.

. La création et le fonctionnement d'équipes multidisciplinaires.

. La valorisation du secteur professionnel et du secondaire pratique.

. Aide aux élèves provenant de d'autres commissions.

. Le service de placement étudiant.

. Décentralisation de la gestion au niveau de l'école.

. Variété des situations d'apprentissage, création de multiples centres de ressources.

. Développement de programmes par objectifs.

. Amélioration de la langue parlée et écrite.

. Encourager l'action de l'équipe de pastorale et de formation humaine et chrétienne dans l'école confessionnelle catholique.

. Les services personnels aux élèves.

2. Synthèse provinciale des demandes d'aide

Support technique aux écoles: 64 écoles

. Fournir aux écoles des informations sur les expériences réalisées dans les différentes écoles du Québec dans les quatre (4) domaines: activités étudiantes, regroupement des élèves, organismes étudiants, perfectionnement en animation (genre bottin d'expériences). Que les écoles puissent échanger sur ces expériences (visites) et en recevoir les documents explicatifs.

. Fournir aux écoles des instruments qui permettent de procéder à l'analyse et à l'évaluation de leur organisation pédagogique et administrative et de leurs projets.

. Fournir aux écoles des guides (genre monographie) sur les processus et stratégies d'implantation de projet éducatif.

. Fournir aux écoles des documents d'information sur les programmes disponibles de perfectionnement en animation.

. Fournir aux écoles des instruments qui leur permettent de faire des saisies de besoins de perfectionnement des enseignants.

. Fournir aux écoles des instruments qui leur permettent d'identifier les besoins des élèves en matière d'animation de vie étudiante.

. Fournir aux écoles toute la documentation qui leur serait utile sur les différents dossiers.

. Fournir aux écoles des guides pour l'implantation, l'intégration et l'animation des activités étudiantes et pour la formation de regroupements d'élèves.

. Fournir des instruments qui permettent aux écoles de faire une évaluation de la formule du tutorat: comment les enseignants perçoivent leur rôle de tuteur, comment les élèves les perçoivent, etc..

. Fournir des instruments de sensibilisation et d'animation des enseignants à leur rôle d'encadrement dans les formes de regroupement des élèves.

. Fournir aux écoles des modèles d'intégration des activités d'apprentissage et de développement dans les formules d'encadrement.

. Fournir aux écoles des instruments d'évaluation du développement affectif, social et culturel des élèves.

. Fournir aux enseignants des guides qui leur permettent de réaliser l'apprentissage individualisé.

. Fournir aux écoles une étude sur les conditions spécifiques du regroupement d'élèves au 2e cycle du secondaire (décloisonnement vs unité de formation).

. Fournir aux écoles films, documents d'animation et d'information pour réaliser des projets de regroupement d'élèves et d'intégration des activités étudiantes.

. Fournir aux écoles des informations sur les aspects légaux des coopératives étudiantes. Leur offrir des instruments d'analyse et d'évaluation du perfectionnement de ces organismes. Enfin, leur fournir un guide sur la création et l'animation de ces organismes.

Soutien de personnes-ressources: 15 écoles

. Que des personnes-ressources de niveaux provincial et régional soient disponibles aux principaux d'écoles pour les aider à faire l'analyse et l'évaluation de leur mode

de gestion et de leur organisation pédagogique.

. Que les cadres des Services aux Etudiants des commissions scolaires, assistés d'intervenants des bureaux régionaux d'éducation et de la D.G.E.E.S., soient des équipes supports aux écoles pour l'implantation de projets éducatifs et d'animation pédagogique (conceptualisation, sensibilisation, expérimentation, implantation, évaluation).

. Que les directions des Services aux Etudiants repensent l'allocation des ressources humaines à l'école: qu'ils accordent plus de ressources en animation et qu'ils mettent davantage l'accent sur la prévention.

. Qu'on engage des animateurs de vie étudiante à temps plein, des conseillers pédagogiques en animation et des chefs de groupes en vie étudiante.

. Que les personnes des Services aux Etudiants (commission scolaire, bureau régional, D.G.E.E.S.) visitent les écoles pour leur fournir des informations et de la documentation.

. Que des personnes-ressources du réseau soient disponibles aux écoles durant les journées pédagogiques pour leur fournir des informations sur les regroupements d'élèves (objectifs, modalités, structures de fonctionnement, animation, évaluation).

Communication plus personnalisée avec le réseau: 12 écoles

. Que le réseau de communication allant des Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S. aux écoles soit davantage accentué

et personnalisé.

. Que soit créé un réseau de communication entre les écoles pour l'année 1976-1977 et que les Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S. et des commissions scolaires élaborent leurs projets de service en fonction de ce réseau.

. Que soit améliorée la collaboration entre les différents services de la D.G.E.E.S. et entre les différents services de la commission et que soit assurée la diffusion des informations et des documents du M.E.Q. jusqu'aux écoles.

. Que les écoles soient informées des travaux du C.R.V.E..

. Que soient organisées une ou deux rencontres par année entre les membres du C.R.V.E. et les principaux (ou leurs adjoints à la vie étudiante) pour établir les priorités de développement régional.

. Qu'une personne de l'équipe des Services aux Etudiants de la commission passe au moins une journée par mois dans chaque école pour fournir information, aide et support à l'organisation et à l'évaluation de l'école.

. Que soient organisés des congrès des enseignants au niveau des régions; que des ateliers multiples soient proposés aux enseignants pendant ces congrès de façon à réunir ceux qui sont impliqués dans des projets semblables.

CONCLUSION

Une analyse très rapide nous permet de dégager à la suite de la lecture de ce texte quatre (4) observations majeures.

1. Manque d'information

Les écoles ne sont pas au courant des réalisations, des recherches et des expériences qui se font dans les autres écoles. Elles ne connaissent pas non plus la masse de documentation disponible qui leur serait utile dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de leur projet éducatif.

Ce manque d'information est rattaché à une trop faible communication entre les commissions scolaires et les écoles elles-mêmes. Le système de communication du réseau des Services aux Etudiants allant de la D.G.E.E.S. aux écoles est beau sur papier mais trop souvent rompu dans la réalité.

2. Manque de support

Les écoles n'ont pas en main les instruments d'analyse, d'évaluation, de planification et de gestion qui leur seraient nécessaires pour réaliser leur projet éducatif.

Elles manquent en outre de ressources matérielles et budgétaires pour réaliser certains projets pédagogiques à leurs yeux prioritaires à d'autres types de dépenses de fonctionnement et d'immobilisation.

3. Manque de personnel

Les écoles manquent de personnel qualifié pour réaliser les

projets d'animation et d'évaluation des activités étudiantes et les projets d'encadrement des élèves.

Elles manquent aussi de personnes-ressources au niveau de la commission, du bureau régional et de la D.G.E.E.S.. Ces personnes-ressources seraient nécessaires pour agir comme consultants spécialisés dans les différents dossiers de vie étudiante: recherche, instrumentation, animation.

4. Manque de perfectionnement

Les écoles auraient besoin d'instruments pour faire des saisies de besoins de perfectionnement des enseignants. Elles auraient besoin d'information sur les programmes de formation disponibles et sur les ressources humaines et financières mises à leur disposition par les différents organismes responsables.

Pour répondre à ces différents déficits accusés par les écoles, les directions proposent en particulier de:

- diffuser des bottins d'expériences réalisées dans les écoles;

- diffuser plus largement des documents produits par les Services aux Etudiants de la D.G.E.E.S.;

- améliorer le réseau de communication entre les commissions scolaires et les écoles;

- créer un réseau de communication entre les écoles;

. élaborer une instrumentation pour l'analyse, la conceptualisation, la sensibilisation, l'implantation et l'évaluation des projets selon les différentes dimensions du vécu scolaire;

. redéfinir le rôle et les programmes d'aide des services de la commission, du bureau régional et de la D.G.E.E.S : soutien spécialisé aux écoles.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Septembre 1976